

États financiers consolidés de

**Conférence régionale des élus de
l'Abitibi-Témiscamingue**

31 mars 2014

Conférence régionale des élus de l'Abitibi-Témiscamingue

31 mars 2014

Table des matières

Rapport de l'auditeur indépendant	1-2
État consolidé des résultats	3
État consolidé de l'évolution des actifs nets	4
Bilan consolidé	5
État consolidé des flux de trésorerie	6
Notes complémentaires	7-12
Renseignements complémentaires	13-15

Rapport de l'auditeur indépendant

Au conseil d'administration de
Conférence régionale des élus de l'Abitibi-Témiscamingue

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de Conférence régionale des élus de l'Abitibi-Témiscamingue, qui comprennent le bilan consolidé au 31 mars 2014, et les états consolidés des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Conférence régionale des élus de l'Abitibi-Témiscamingue au 31 mars 2014 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Deloitte SENCRL / s.r.l. ¹

Le 2 juin 2014

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A118014

**Conférence régionale des élus de
l'Abitibi-Témiscamingue**
État consolidé des résultats
Exercice terminé le 31 mars 2014

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
	\$	\$
Produits		
Fonds de développement régional :		
Fonctionnement	1 200 000	1 125 000
Projets (Ententes spécifiques et Partenariat)	732 171	1 028 255
Intérêts	15 341	19 886
Remboursement de frais et autres	7 031	25 027
Mandats spéciaux (annexe C)	6 834 694	7 127 350
	<u>8 789 237</u>	<u>9 325 518</u>
Charges		
Rémunération du personnel (annexe A)	681 612	667 894
Frais de fonctionnement (annexe B)	382 139	445 441
Mandats spéciaux (annexe C)	6 871 475	7 127 350
Projets (Ententes spécifiques et Partenariat)	732 171	1 028 255
	<u>8 667 397</u>	<u>9 268 940</u>
Excédent des produits sur les charges	<u>121 840</u>	<u>56 578</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

**Conférence régionale des élus de
l'Abitibi-Témiscamingue**
État consolidé de l'évolution des actifs nets
Exercice terminé le 31 mars 2014

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
	\$	\$
Solde au début	428 006	371 428
Excédent des produits sur les charges	121 840	56 578
Solde à la fin	549 846	428 006

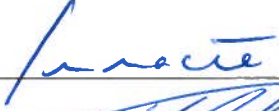
Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

**Conférence régionale des élus de
l'Abitibi-Témiscamingue**
Bilan consolidé
au 31 mars 2014

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
	\$	\$
Actif		
À court terme		
Encaisse	1 112 861	2 028 944
Dépôts à terme, 0,65 % et 1,20 %, échéant en septembre et novembre 2014	1 077 157	2 080 861
Débiteurs (note 3)	2 407 372	1 287 259
	<u>4 597 390</u>	<u>5 397 064</u>
Immobilisations corporelles (note 4)	199 018	248 773
	<u>4 796 408</u>	<u>5 645 837</u>
Passif		
À court terme		
Créditeurs et charges à payer	539 328	490 934
Subventions reportées (note 5)	3 707 234	4 726 897
	<u>4 246 562</u>	<u>5 217 831</u>
Actifs nets	<u>549 846</u>	<u>428 006</u>
	<u>4 796 408</u>	<u>5 645 837</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Au nom du conseil

 , administrateur

 , administrateur

**Conférence régionale des élus de
l'Abitibi-Témiscamingue**
État consolidé des flux de trésorerie
Exercice terminé le 31 mars 2014

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
	\$	\$
Activités d'exploitation		
Excédent des produits sur les charges	121 840	56 578
Élément sans effet sur la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	49 755	60 663
	171 595	117 241
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement de fonctionnement	(2 091 382)	976 138
	(1 919 787)	1 093 379
Activités d'investissement		
Variation des dépôts à terme	1 003 704	(13 097)
Acquisition d'immobilisations corporelles	-	(12 238)
	1 003 704	(25 335)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(916 083)	1 068 044
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	2 080 346	1 012 302
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin (note 7)	1 164 263	2 080 346

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Conférence régionale des élus de l'Abitibi-Témiscamingue

Notes complémentaires

31 mars 2014

1. Description de l'organisme

Conférence régionale des élus de l'Abitibi-Témiscamingue (la « Conférence ») est une personne morale légalement constituée en vertu de la Loi 34 (2003, chap. 29) sur le ministère du Développement économique et régional et de la Recherche et a été reconnue l'interlocuteur privilégié du gouvernement en matière de développement régional pour le territoire de la région administrative de l'Abitibi-Témiscamingue.

La Conférence a principalement pour mandat d'évaluer les organismes de planification et de développement aux paliers local et régional, dont le financement provient en tout ou en partie du gouvernement, de favoriser la concertation des partenaires dans la région et de donner, le cas échéant, des avis au ministre sur le développement de la région.

2. Méthodes comptables

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif du secteur public (NCOSBLSP) et tiennent compte des principales méthodes comptables suivantes :

Principes de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de la Conférence et ceux de l'Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue, qui est un organisme contrôlé par la Conférence.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent l'encaisse et les dépôts à terme échéant dans un délai de moins de 3 mois au moment de leur acquisition.

Instruments financiers

Les actifs et les passifs financiers sont évalués initialement au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêts effectif à l'exception des dérivés et des placements de portefeuille constitués d'instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif. Ces instruments financiers sont évalués à la juste valeur, le cas échéant.

Dans le cas des actifs financiers, lorsqu'un placement de portefeuille ou un prêt subit une moins-value durable ou que la valeur de recouvrement nette est moindre que le coût leur valeur comptable doit le refléter et cette réduction est présentée à l'état des résultats. Elle ne doit pas être annulée s'il se trouve que la valeur du placement remonte par la suite sauf si l'élément est classé à la juste valeur. La provision pour moins-value constituée à l'égard du prêt peut être réduite par la suite si des événements le justifient.

Constatation des produits

La Conférence applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable.

Les produits de placements sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont gagnés.

Conférence régionale des élus de l'Abitibi-Témiscamingue

Notes complémentaires

31 mars 2014

2. Méthodes comptables (suite)

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles acquises sont comptabilisées au coût. L'amortissement du mobilier, équipement et agencement est calculé selon la méthode de l'amortissement dégressif au taux de 20 %.

Ventilation des charges communes

La Conférence ventile certaines de ses charges par mandats. Les charges de rémunération du personnel et les frais de fonctionnement sont répartis aux différents mandats selon les heures travaillées par les différents membres du personnel pour chaque mandat. Le détail de cette répartition est présenté à l'annexe C.

Utilisation d'estimations

Dans le cadre de la préparation des états financiers consolidés, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif du secteur public, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers consolidés, ainsi que sur les montants des produits d'exploitation et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers consolidés. Parmi les principales composantes des états financiers consolidés exigeant de la direction qu'elle établisse des estimations figurent la provision pour créances douteuses à l'égard des débiteurs, les durées de vie utiles des actifs à long terme, les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, la juste valeur de certains instruments financiers et les passifs dans le cadre des éventualités juridiques. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

3. Débiteurs

	2014	2013
	\$	\$
Subventions et autres	2 394 288	1 254 711
TPS et TVQ	13 084	32 548
	2 407 372	1 287 259

4. Immobilisations corporelles

	Coût	Amortis- sement cumulé	2014 Valeur comptable nette	2013 Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Mobilier, équipement et agencement	745 154	546 136	199 018	248 773

L'amortissement des immobilisations corporelles se chiffre à 49 755 \$ (2013, 60 663 \$) et est inclus dans les frais de fonctionnement et dans les charges de l'Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue.

Conférence régionale des élus de l'Abitibi-Témiscamingue

Notes complémentaires

31 mars 2014

5. Subventions reportées

Les subventions reportées représentent des ressources non dépensées qui, en vertu d'affectations d'origine interne, sont destinées aux différentes activités confiées à la Conférence par le Gouvernement du Québec ou par d'autres organismes, pour les exercices subséquents.

Le détail est le suivant :

Mandats spéciaux et Fonds de développement régional	Solde au 31 mars 2013 \$	Montants alloués au cours de l'exercice \$	Montants utilisés \$	Montants transférés à d'autres projets \$	Solde au 31 mars 2014 \$
Observatoire de l'Abitibi- Témiscamingue	81 529	225 000	107 328	-	199 201
Fonds de développement régional	351 177	1 672 501	732 171	1 022 000	269 507
Fonds régional d'investissement jeunesse	706 839	357 225	273 520	379 405	411 139
FJAT - Fonctionnement (annexe D)	-	246 127	246 127	-	-
AJS - Engagement	43 099	299 661	189 745	-	153 015
AJS - CROJAT	14 521	-	5 748	8 773	-
Engagement jeunesse	(4 092)	82 363	98 392	-	(20 121)
ComaxAT	124 810	90 000	9 194	-	205 616
CRRNT	72 337	686 602	814 499	-	(55 560)
PPRVF	22 000	-	-	-	22 000
VAT	37 112	435 115	368 096	-	104 131
Entente agroalimentaire	840 000	-	84 113	-	755 887
Entente sur le transport	110 575	57 883	99 791	-	68 667
Entente Aînés	100 075	40 000	100 075	-	40 000
Entente CALQ	25 833	-	25 833	-	-
Entente environnementale	-	70 194	59 761	-	10 433
Culture entrepreneuriale	84 072	160 000	47 060	-	197 012
MAPAQ	-	12 500	-	-	12 500
Médias communautaires	9 380	-	-	-	9 380
CRE - Concertation	-	36 781	36 781	-	-
Entente sur l'immigration	17 396	37 550	25 926	-	29 020
Tourisme	33 899	-	9 041	-	24 858
Soldes à reporter	2 670 562	4 509 502	3 333 201	1 410 178	2 436 685

**Conférence régionale des élus de
l'Abitibi-Témiscamingue**
Notes complémentaires
31 mars 2014

5. Subventions reportées (suite)

Mandats spéciaux et Fonds de développement régional	Solde au 31 mars 2013 \$	Montants alloués au cours de l'exercice \$	Montants utilisés \$	Montants transférés à d'autres projets \$	Solde au 31 mars 2014 \$
Soldes reportés	2 670 562	4 509 502	3 333 201	1 410 178	2 436 685
Réussite éducative	792 442	551 559	852 631	-	491 370
Jeunes en milieu rural	4 529	5 000	2 579	-	6 950
Entente égalité entre les hommes et les femmes	36 100	104 057	121 117	-	19 040
Économie Sociale	29 000	90 000	82 500	-	36 500
PDRF - Volet II	-	1 913 368	1 913 368	-	-
Fonds Québécois d'initiatives sociales	944 364	779 467	1 148 449	-	575 382
Projet - logement & ruralité	50 264	9 354	59 618	-	-
Tournée régionale sur l'habitation	14 374	-	5 945	8 429	-
Entente VHR	60 740	40 000	-	-	100 740
Plan Stratégique	124 522	-	83 955	-	40 567
	4 726 897	8 002 307	7 603 363	1 418 607	3 707 234

6. Subventions du ministère des Affaires municipales, Régions et Occupation du territoire (MAMROT)

Au cours de l'exercice, la Conférence a reçu du MAMROT un montant de subventions de 2 924 501 \$. Ce montant a été alloué comme suit :

	\$
Fonctionnement	1 200 000
Fonds de développement régional (ententes spécifiques et ententes administratives, partenariat et autres activités)	1 672 501
Économie Sociale	50 000
Entente égalité entre les hommes et les femmes	2 000
	2 924 501

**Conférence régionale des élus de
l'Abitibi-Témiscamingue**
Notes complémentaires
31 mars 2014

7. Trésorerie et équivalents de trésorerie

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
	\$	\$
Encaisse	1 112 861	2 028 944
Dépôt à terme échéant dans moins de 3 mois	51 402	51 402
	<u>1 164 263</u>	<u>2 080 346</u>

8. Engagements

Les versements minimums relatifs à des contrats de location-exploitation de locaux échéant jusqu'en mars 2019 incluant une option de renouvellement de 5 ans totalisent 737 501 \$. Les versements minimums pour les 5 prochains exercices se répartissent de la façon suivante :

	\$
2015	176 934
2016	177 819
2017	178 708
2018	179 602
2019	24 438

9. Avantages sociaux futurs

La Conférence participe à un régime de retraite simplifié du Groupe Industrielle Alliance. Le régime est un régime à cotisations déterminées offert aux employés qui désirent y participer.

La contribution de l'employeur au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2014 se chiffre à 71 086 \$ (2013, 63 057 \$).

Conférence régionale des élus de l'Abitibi-Témiscamingue

Notes complémentaires

31 mars 2014

10. Instruments financiers

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque découlant de la possibilité qu'une contrepartie ne s'acquitte pas de ses obligations. La Conférence est exposée au risque de crédit imputable à ses débiteurs.

La Conférence évalue périodiquement le risque de pertes sur ses débiteurs et maintient des provisions pour mauvaises créances qui sont représentatives de ce risque. De plus, près de 100 % des comptes à recevoir proviennent d'organismes gouvernementaux ce qui diminue de beaucoup le risque de crédit.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Conférence ne soit pas en mesure de remplir ses obligations financières à leur échéance. La Conférence surveille le solde de son encaisse et ses flux de trésorerie qui découlent de son exploitation pour être en mesure de respecter ses engagements. Au 31 mars 2014, les principaux passifs financiers de la Conférence étaient les suivants : les créiteurs et charges à payer.

**Conférence régionale des élus de
l'Abitibi-Témiscamingue**
Renseignements complémentaires
Exercice terminé le 31 mars 2014

Rémunération du personnel - Annexe A

	2014	2013
	\$	\$
Salaires et avantages sociaux	835 345	794 780
Remboursement des salaires - mandats spéciaux	(153 733)	(126 886)
	681 612	667 894

Frais de fonctionnement - Annexe B

Locaux et frais rattachés aux locaux	237 666	230 999
Entretien et réparations	48 650	32 616
Amortissement des immobilisations corporelles	48 915	59 615
Instances politiques	37 166	79 248
Frais des permanents	45 633	75 853
Services professionnels	63 768	77 257
Communications et publicité	59 023	71 754
Commandites	7 300	16 498
Biens non durables	8 647	10 273
Frais de financement	2 784	1 492
Déficits des groupes - FJAT Fonctionnement (annexe D)	34 255	14 187
Remboursement des charges - mandats spéciaux	(211 668)	(224 351)
	382 139	445 441

Conférence régionale des élus de l'Abitibi-Témiscamingue Renseignements complémentaires Exercice terminé le 31 mars 2014

Mandats spéciaux - Annexe C

	2014				2013			
	Produits		Charges		Produits		Charges	
	Fonds de développement régional \$	Autres sources \$	Total \$	Rémunération du personnel \$	Dépenses spécifiques \$	Administration \$	Total \$	Total \$
Fonds régional d'investissement jeunesse	-	273 520	273 520	-	273 520	-	273 520	200 354
FJAT - Fonctionnement (annexe D)	-	246 127	246 127	179 662	28 857	37 608	246 127	253 722
AJS - Engagement	-	189 745	189 745	-	189 745	-	189 745	234 073
AJS - CROJAT	-	5 748	5 748	-	5 748	-	5 748	-
Engagement jeunesse	-	98 392	98 392	69 883	28 509	-	98 392	82 362
ComaxAT	-	9 194	9 194	-	9 194	-	9 194	99 608
CRRT	-	814 498	814 498	298 049	452 202	64 247	814 498	1 322 124
VAT	-	368 096	368 096	185 405	145 047	37 644	368 096	540 254
Entente agrolimentaire	-	84 113	84 113	-	84 113	-	84 113	50 000
Entente sur le transport	-	99 791	99 791	(2 011)	96 788	5 014	99 791	31 742
Entente Aînés	-	100 074	100 074	-	46 175	53 899	100 074	111 217
Entente CALQ	-	25 833	25 833	-	25 833	-	25 833	97 500
Entente environnementale	-	59 761	59 761	-	59 761	-	59 761	-
Entente Femme-jeunesse	-	-	-	-	-	-	-	34 969
Culture entrepreneuriale	-	47 060	47 060	-	47 060	-	47 060	167 440
Comité plein air	-	-	-	-	-	-	-	11 934
CRE - Concertation	-	-	-	36 781	-	-	36 781	-
Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue	-	108 167	108 167	80 730	8 633	18 804	108 167	192 390
Entente sur l'immigration	-	25 926	25 926	-	25 926	-	25 926	179 513
Tourisme	-	9 041	9 041	-	9 041	-	9 041	101
Réussite éducative	-	852 631	852 631	95 066	738 761	18 804	852 631	585 828
Logements sociaux	-	59 618	59 618	53 137	6 481	-	59 618	57 736
Entente égalité entre les hommes et les femmes	2 000	119 117	121 117	-	121 117	-	121 117	49 368
Jeunes en milieu rural	-	2 579	2 579	-	2 579	-	2 579	5 471
Économie Sociale	50 000	32 500	82 500	-	82 500	-	82 500	82 500
PDRF	-	1 913 368	1 913 368	-	1 913 368	-	1 913 368	-
PMVRMF Volet II	-	-	-	-	-	-	-	2 379 000
Fonds québécois d'initiatives sociales	-	1 147 895	1 147 895	98 132	1 030 959	18 804	1 147 895	307 219
Tournée régionale sur l'habitation	-	5 945	5 945	-	5 945	-	5 945	626
Plan stratégique	-	83 955	83 955	-	83 955	-	83 955	49 978
Entente VHR	-	-	-	-	-	-	-	321
	52 000	6 782 694	6 834 694	1 094 834	5 521 817	254 824	6 871 475	7 127 350

**Conférence régionale des élus de
l'Abitibi-Témiscamingue**
Renseignements complémentaires
Exercice terminé le 31 mars 2014

FJAT - Fonctionnement - Annexe D

	2014	2013
	\$	\$
Produits		
Subvention protocole SAJ	186 950	185 285
Remboursement - table de concertation des forums jeunesse régionaux du Québec	4 661	6 788
AJS - Participation citoyenne	10 000	10 000
Contribution de la CREAT	33 330	14 187
Divers	2 384	7 129
Intérêts du FRIJ	8 802	10 333
FRIJ pour projet	-	20 000
	246 127	253 722
Charges		
Salaires et avantages sociaux	179 662	161 079
Gestion	37 608	37 608
Communications (publicités, outils promotionnels)	1 751	1 838
Déplacements et frais de réunion	25 920	28 103
Honoraires professionnels	1 097	1 790
Fournitures de bureau	89	-
Activités spécifiques	-	23 304
	246 127	253 722
Excédent des charges sur les produits	-	-